

EXERCER UNE MISSION DE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE OU TUTEUR EN ENTREPRISE

Savoir accompagner le ou la jeune et lui transmettre ses savoir-faire

**Formation inscrite au Répertoire
Spécifique**

(RS) : n° 6834

FORMA CODES : 44588 / 44513

Echéance de l'enregistrement :
01/10/2029

Certificateur : CMA France

Formation certifiante
et éligible au CPF



PUBLIC CONCERNÉ

Chef d'entreprise (artisans, commerçants),
conjoint, salarié, ...

DURÉE

2 jours (14h)

Durée adaptée si formation intra-entreprise

PRÉREQUIS

Avoir à encadrer un ou plusieurs apprenti(e)s

HORAIRES

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

NOMBRE DE PARTICIPANTS

De 6 à 12 stagiaires

TARIFS

- **Artisan / conjoint avec statut** : 280 € / jour
Prise en charge de la formation FAFCEA selon critère d'éligibilité
- **Autre public** : 350 € / jour
Prise en charge de la formation possible selon statut. Contactez votre conseiller.
- **Tarif intra-entreprise** : sur demande

DELAI D'ACCES

L'inscription est validée à réception du contrat de formation. Votre CMA se réserve la possibilité de proposer une date ultérieure ou un autre lieu de formation.

NOS PROCHAINES DATES



Les 7 et 8 septembre 2026

▼ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Accueillir et intégrer un apprenant au sein de son entreprise
Encadrer et évaluer la progression d'un apprenant
Mettre en place une relation professionnelle et bienveillante avec un apprenant et en lien avec l'organisme de formation pour limiter les risques de rupture de contrat

▼ PROGRAMME

DÉTERMINER LE BESOIN DE L'ENTREPRISE en matière de profil d'apprenant

Les principaux critères à considérer
Les points de vigilance à repérer
Les éléments réglementaires de votre mission

INTÉGRER L'APPRENANT DANS L'ENTREPRISE

La préparation de son accueil
L'adaptation aux situations de handicap
La construction de son plan d'intégration
Les droits et obligations de chaque partie

CRÉER UNE RELATION PARTENARIALE

La remontée des besoins et les éventuels dysfonctionnements auprès du centre de formation
La sollicitation des parties prenantes à disposition
Les outils numériques et plateformes existantes de liaison avec le centre de formation

IDENTIFIER LES COMPÉTENCES À DÉVELOPPER

L'analyse des compétences à acquérir
L'organisation des activités en entreprise, la progression pédagogique

FORMER L'APPRENANT

L'approche pédagogique adaptée au profil de son alternant
Le respect du cadre de la certification
L'évaluation de la progression de l'apprenant
L'adaptation des gestes et explications/démonstrations
La prise en compte de la situation de l'apprenant, notamment en cas de handicap

CONSTRUIRE UNE RELATION BIENVEILLANTE ET PROFESSIONNELLE AVEC L'APPRENANT

Les spécificités intergénérationnelles
La posture d'encadrement adaptée
Les outils de médiation et de gestion des conflits

▼ FORMATEUR

Notre organisme de formation met à disposition des formateurs dont le profil est en adéquation avec la formation visée.

▼ MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES ET DOCUMENTS REMIS

La formation repose sur une **pédagogie active** alternant théorie et mises en situation pratiques : exercices d'application, manipulation de supports et documents divers, études de cas réels, simulations. L'ensemble des **ressources et supports pédagogiques** sera mis à disposition des participants pour faciliter l'apprentissage et le transfert des compétences en situation professionnelle.

▼ SUIVI ET EVALUATION

Etude de cas
Analyse réflexive de la pratique professionnelle
La certification totale est obtenue par tout candidat ayant validé l'épreuve. En cas d'échec à l'évaluation, seule l'attestation de suivi de formation sera remise au candidat.

Evaluation de la satisfaction

La satisfaction des participants est recueillie en fin de formation au moyen d'un questionnaire diffusé via notre plateforme Yparéo.

Suivi post formation

Un suivi individuel ou une formation complémentaire peut être proposé.
Devis sur demande.

RENSEIGNEMENT & INSCRIPTION auprès de votre Conseillère Formation

Alexandra MICHAUD / Séverine DOKOSSI

02 38 68 00 78 / 02 38 62 16 92 - formation-continue.45@ma-cvl.fr

REFERENT HANDICAP

L'établissement s'est doté de la capacité d'étudier, au cas par cas, les besoins spécifiques des candidats souhaitant s'inscrire à une formation, afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

Christelle SUREAU

ref.handicap@cma-cvl.fr

ORGANISME DE FORMATION

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire

N° de SIRET : 130 027 980 00015

N° de déclaration de l'activité : enregistré sous le numéro 24450381045

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

SITE DE FORMATION

CMA CVL – Site d'Orléans

44 rue du Faubourg Bourgogne – 45000 Orléans

36 06 - formation-continue.45@ma-cvl.fr